

Dilli in PARIS

Le 1er octobre 2010, la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie (LPP) a été votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République. La loi prévoit une révision régulière de la programmation énergétique.

Kathy Johnson
KATHY JOHNSON
ARTS & ENTERTAINMENT

PG